Données de produits PE1 Pellet



PE1 Pellet 7-35



PE1 Pellet Unit 7-20

Sous réserve de modifications techniques, d'erreurs typographiques et d'impression !

T6390124_fr | Édition 18/06/2024

1 Caractéristiques techniques

1.1 PE1 Pellet 7-10/PE1 Pellet Unit 7-10

Dénomination		PE1 Pellet	
		7	10
Puissance calorifique nominale	kW	7	10
Plage de puissance calorifique		2,1 - 7	3 - 10
Rendement de la chaudière (NCV) à charge nominale/ partielle	%	94,4 / 90,9	95,0 / 90,9
Raccordement électrique		230 V / 50 Hz protégé par fusible C16A	
Poids de la chaudière	kg	200	200
Contenance totale de la chaudière (eau)	l	25	25
Contenance du silo à granulés		35	35
Contenance du cendrier à roulettes		14,5	14,5
Résistance hydraulique (ΔT = 20 K)	mbar	0,8	2,1
Température de chaudière maximum réglable	°C	90	
Température chaudière minimum réglable		40	
Pression de service autorisée (eau de chauffage)	bar	3	
Niveau de bruit aérien	dB(A)	< 70	
Classe de chaudière selon NF EN 303-5:2012		5	
Combustible autorisé selon EN ISO 17225[1)]		Combustible conforme NF EN ISO 17225 - Partie 2 : Granulés de bois de la classe A1 / D06	
Numéro du livret de contrôle		PB 071	PB 072

1. Pour des informations détaillées concernant le combustible, consulter la section « Combustibles autorisés » du mode d'emploi

Dénomination		PE1 Pellet Unit	
		7	10
Puissance calorifique du collecteur préparateur ECS	kW	37,6	37,6
Poids total	kg	415	415
Capacité totale en eau	l	37	37
Contenance en eau sanitaire du préparateur ECS		122	122
Pression de service autorisée (eau sanitaire)	bar	6	6
Surpression d'essai (eau sanitaire)		9	9
Température de service autorisée (eau sanitaire)	°C	110	
Index de puissance selon DIN 4708		NL = 1,2	
Consommation d'énergie selon la norme EN 15332		Q_B = 1,24 kWh / 24 h	

Données de produits conformément aux règlements (UE) 2015/1187 et 2015/1189

Dénomination		PE1 Pellet / PE1 Pellet Unit	
		7	10
Mode allumage		automatique	
Chaudière à condensation		non	
Chaudière à combustible solide avec couplage énergie-chaleur		non	
Chaudière combinée		non	
Volume de l'accumulateur stratifié		➲ "Accumulateur stratifié" [▶ 10]	
Combustible préféré		Bois compressé sous forme de granulés	
Chaleur utile émise à la puissance calorifique nominale (P_n)	kW	7,0	10,0
Chaleur utile émise à 30 % de la puissance calorifique nominale (P_p)		2,1	3,0
Rendement du combustible à la puissance calorifique nominale (η_n)	%	87,6	88,1
Rendement du combustible à 30 % de la puissance calorifique nominale (η_p)		84,3	84,3
Consommation de courant auxiliaire à la puissance calorifique nominale (el_{max})	kW	0,038	0,044
Consommation de courant auxiliaire à 30 % de la puissance calorifique nominale (el_{min})		0,030	0,030
Consommation de courant auxiliaire en mode veille (P_{SB})		0,010	0,010
Classe d'efficacité énergétique de la chaudière		116	117
Indice d'efficacité énergétique IEE de la chaudière		A+	A+
Thermostat utilisé		Lambdatronic P 3200	
Classe du thermostat		II	II
Contribution du thermostat à l'indice d'efficacité énergétique d'une installation combinée	%	2	2
Indice d'efficacité énergétique IEE de la chaudière et du régulateur combinés[1)]		118	119
Classe d'efficacité énergétique de la chaudière et du régulateur combinés[1)]		A+	A+
Rendement annuel du chauffage ηs	%	77	78
Émissions annuelles de poussières du chauffage (PM)[2)]	mg/m³	8	9
Émissions annuelles de composés organiques gazeux du chauffage (OGC)[2)]	mg/m³	2	2
Émissions annuelles de monoxyde de carbone du chauffage (CO)[2)]	mg/m³	21	21
Émissions annuelles d'oxydes d'azote (NOx) du chauffage[2)]	mg/m³	150	150

1. Les indications relatives à l'indice d'efficacité énergétique IEE et à la classe d'efficacité énergétique de la chaudière et du régulateur combinés ne sont valables que si les composants de commande Froling, fournis de série avec la chaudière concernée, sont utilisés.
2. Les valeurs d'émission indiquées se rapportent à des fumées sèches avec une teneur en oxygène de 10 % et dans des conditions normalisées à 0 °C et 1013 millibars.
   Les valeurs d'évaluation indiquées ont été arrondies au nombre entier supérieur.
   Les valeurs marquées "<" représentent la limite de détection relative des méthodes de mesure utilisées ou des configurations d'appareils de mesure utilisées.

1.2 PE1 Pellet 15-20/PE1 Pellet Unit 15-20

Dénomination		PE1 Pellet	
		15	20
Puissance calorifique nominale	kW	15	20
Plage de puissance calorifique		4,5 – 15	6 - 20
Rendement de la chaudière (NCV) à charge nominale/ partielle	%	95,8 / 93,5	94,6 / 93,5
Raccordement électrique		230 V / 50 Hz protégé par fusible C16A	
Poids de la chaudière	kg	250	250
Contenance totale de la chaudière (eau)	l	38	38
Contenance du silo à granulés		41	41
Contenance du cendrier à roulettes		20	20
Résistance hydraulique (ΔT = 20 K)	mbar	4,0	5,0
Température de chaudière maximum réglable	°C	90	
Température chaudière minimum réglable		40	
Pression de service autorisée (eau de chauffage)	bar	3	
Niveau de bruit aérien	dB(A)	< 70	
Classe de chaudière selon NF EN 303-5:2012		5	
Combustible autorisé selon EN ISO 17225[1)]		Combustible conforme NF EN ISO 17225 - Partie 2 : Granulés de bois de la classe A1 / D06	
Numéro du livret de contrôle		PB 073	PB 074

1. Pour des informations détaillées concernant le combustible, consulter la section « Combustibles autorisés » du mode d'emploi

Dénomination		PE1 Pellet Unit	
		15	20
Puissance calorifique du collecteur préparateur ECS	kW	37,6	37,6
Poids de l'unité	kg	440	440
Contenance totale de la chaudière Unit (eau)	l	50	50
Contenance en eau sanitaire du préparateur ECS	l	122	122
Pression de service autorisée (eau sanitaire)	bar	6	6
Surpression d'essai (eau sanitaire)	bar	9	9
Température de service autorisée (eau sanitaire)	°C	110	
Index de puissance selon DIN 4708		NL = 1,6	
Consommation d'énergie selon la norme EN 15332		Q_B = 1,24 kWh / 24 h	

Données de produits conformément aux règlements (UE) 2015/1187 et 2015/1189

Dénomination		PE1 Pellet / PE1 Pellet Unit	
		15	20
Mode allumage		automatique	
Chaudière à condensation		non	
Chaudière à combustible solide avec couplage énergie-chaleur		non	
Chaudière combinée		non	
Volume de l'accumulateur stratifié		➲ "Accumulateur stratifié" [▶ 10]	
Combustible préféré		Bois compressé sous forme de granulés	
Chaleur utile émise à la puissance calorifique nominale (P_n)	kW	15,0	20,0
Chaleur utile émise à 30 % de la puissance calorifique nominale (P_p)		4,5	6,0
Rendement du combustible à la puissance calorifique nominale (η_n)	%	88,9	87,6
Rendement du combustible à 30 % de la puissance calorifique nominale (η_p)		86,9	86,9
Consommation de courant auxiliaire à la puissance calorifique nominale (el_{max})	kW	0,050	0,060
Consommation de courant auxiliaire à 30 % de la puissance calorifique nominale (el_{min})		0,033	0,033
Consommation de courant auxiliaire en mode veille (P_{SB})		0,010	0,010
Classe d'efficacité énergétique de la chaudière		121	121
Indice d'efficacité énergétique IEE de la chaudière		A+	A+
Thermostat utilisé		Lambdatronic P 3200	
Classe du thermostat		II	II
Contribution du thermostat à l'indice d'efficacité énergétique d'une installation combinée	%	2	2
Indice d'efficacité énergétique IEE de la chaudière et du régulateur combinés[1)]		123	123
Classe d'efficacité énergétique de la chaudière et du régulateur combinés[1)]		A+	A+
Rendement annuel du chauffage ηs	%	82	82
Émissions annuelles de poussières du chauffage (PM)[2)]	mg/m³	8	9
Émissions annuelles de composés organiques gazeux du chauffage (OGC)[2)]	mg/m³	1	1
Émissions annuelles de monoxyde de carbone du chauffage (CO)[2)]	mg/m³	22	23
Émissions annuelles d'oxydes d'azote (NOx) du chauffage[2)]	mg/m³	153	154

1. Les indications relatives à l'indice d'efficacité énergétique IEE et à la classe d'efficacité énergétique de la chaudière et du régulateur combinés ne sont valables que si les composants de commande Froling, fournis de série avec la chaudière concernée, sont utilisés.
2. Les valeurs d'émission indiquées se rapportent à des fumées sèches avec une teneur en oxygène de 10 % et dans des conditions normalisées à 0 °C et 1013 millibars.
   Les valeurs d'évaluation indiquées ont été arrondies au nombre entier supérieur.
   Les valeurs marquées "<" représentent la limite de détection relative des méthodes de mesure utilisées ou des configurations d'appareils de mesure utilisées.

1.3 PE1 Pellet 25-30

Dénomination		PE1 Pellet	
		25	30
Puissance calorifique nominale	kW	25	30
Plage de puissance calorifique		7,5	9
Rendement de la chaudière (NCV) à charge nominale/ partielle	%	94,2 / 94,7	94,2 / 94,7
Raccordement électrique		230 V / 50 Hz protégé par fusible C16A	
Poids de la chaudière	kg	380	380
Contenance totale de la chaudière (eau)	l	60	60
Contenance du silo à granulés		76	76
Contenance du cendrier à roulettes		23	23
Résistance hydraulique (ΔT = 20K)	mbar	7,0	11,0
Température de chaudière maximum réglable	°C	90	
Température chaudière minimum réglable		50	
Pression de service autorisée (eau de chauffage)	bar	3	
Niveau de bruit aérien	dB(A)	< 70	
Classe de chaudière selon NF EN 303-5:2012		5	
Combustible autorisé selon EN ISO 17225[1)]		Combustible conforme NF EN ISO 17225 - Partie 2 : Granulés de bois de la classe A1 / D06	
Numéro du livret de contrôle		PB 075	PB 076

1. Pour des informations détaillées concernant le combustible, consulter la section « Combustibles autorisés » du mode d'emploi

Données de produits conformément aux règlements (UE) 2015/1187 et 2015/1189

Dénomination		PE1 Pellet	
		25	30
Mode allumage		automatique	
Chaudière à condensation		non	
Chaudière à combustible solide avec couplage énergie-chaleur		non	
Chaudière combinée		non	
Volume de l'accumulateur stratifié		➲ "Accumulateur stratifié" [▶ 10]	
Combustible préféré		Bois compressé sous forme de granulés	
Chaleur utile émise à la puissance calorifique nominale (P_n)	kW	25,0	30,0
Chaleur utile émise à 30 % de la puissance calorifique nominale (P_p)		7,5	9,0
Rendement du combustible à la puissance calorifique nominale (η_n)	%	87,3	87,3
Rendement du combustible à 30 % de la puissance calorifique nominale (η_p)		87,6	87,6
Consommation de courant auxiliaire à la puissance calorifique nominale (el_{max})	kW	0,070	0,074

Dénomination		PE1 Pellet	
		25	30
Consommation de courant auxiliaire à 30 % de la puissance calorifique nominale (el_{min})		0,038	0,038
Consommation de courant auxiliaire en mode veille (P_{SB})		0,010	0,010
Classe d'efficacité énergétique de la chaudière		123	123
Indice d'efficacité énergétique IEE de la chaudière		A+	A+
Thermostat utilisé		Lambdatronic P 3200	
Classe du thermostat		II	II
Contribution du thermostat à l'indice d'efficacité énergétique d'une installation combinée	%	2	2
Indice d'efficacité énergétique IEE de la chaudière et du régulateur combinés[1)]		125	125
Classe d'efficacité énergétique de la chaudière et du régulateur combinés[1)]		A++	A++
Rendement annuel du chauffage ηs	%	83	83
Émissions annuelles de poussières du chauffage (PM)[2)]	mg/m³	9	9
Émissions annuelles de composés organiques gazeux du chauffage (OGC)[2)]	mg/m³	1	1
Émissions annuelles de monoxyde de carbone du chauffage (CO)[2)]	mg/m³	24	25
Émissions annuelles d'oxydes d'azote (NOx) du chauffage[2)]	mg/m³	134	134

1. Les indications relatives à l'indice d'efficacité énergétique IEE et à la classe d'efficacité énergétique de la chaudière et du régulateur combinés ne sont valables que si les composants de commande Froling, fournis de série avec la chaudière concernée, sont utilisés.
2. Les valeurs d'émission indiquées se rapportent à des fumées sèches avec une teneur en oxygène de 10 % et dans des conditions normalisées à 0 °C et 1013 millibars.
   Les valeurs d'évaluation indiquées ont été arrondies au nombre entier supérieur.
   Les valeurs marquées "<" représentent la limite de détection relative des méthodes de mesure utilisées ou des configurations d'appareils de mesure utilisées.

1.4 PE1 Pellet 32-35

Dénomination		PE1 Pellet	
		32	35
Puissance calorifique nominale	kW	32	35
Plage de puissance calorifique		9,6 – 32	10,5 - 35
Rendement de la chaudière (NCV) à charge nominale/ partielle	%	94,2 / 94,7	94,3 / 94,7
Raccordement électrique		230 V / 50 Hz protégé par fusible C16A	
Poids de la chaudière	kg	380	380
Contenance totale de la chaudière (eau)	l	60	60
Contenance du silo à granulés		76	76
Contenance du cendrier à roulettes		23	23
Résistance hydraulique (ΔT = 20K)	mbar	12,0	14,0
Température de chaudière maximum réglable	°C	90	
Température chaudière minimum réglable		50	
Pression de service autorisée (eau de chauffage)	bar	3	
Niveau de bruit aérien	dB(A)	< 70	
Classe de chaudière selon NF EN 303-5:2012		5	
Combustible autorisé selon EN ISO 17225[1)]		Combustible conforme NF EN ISO 17225 - Partie 2 : Granulés de bois de la classe A1 / D06	
Numéro du livret de contrôle		PB 077	PB 078

1. Pour des informations détaillées concernant le combustible, consulter la section « Combustibles autorisés » du mode d'emploi

Données de produits conformément aux règlements (UE) 2015/1187 et 2015/1189

Dénomination		PE1 Pellet	
		32	35
Mode allumage		automatique	
Chaudière à condensation		non	
Chaudière à combustible solide avec couplage énergie-chaleur		non	
Chaudière combinée		non	
Volume de l'accumulateur stratifié		➲ "Accumulateur stratifié" [▶ 10]	
Combustible préféré		Bois compressé sous forme de granulés	
Chaleur utile émise à la puissance calorifique nominale (P_n)	kW	32,0	35,0
Chaleur utile émise à 30 % de la puissance calorifique nominale (P_p)		9,6	10,5
Rendement du combustible à la puissance calorifique nominale (η_n)	%	87,3	87,2
Rendement du combustible à 30 % de la puissance calorifique nominale (η_p)		87,6	87,6
Consommation de courant auxiliaire à la puissance calorifique nominale (el_{max})	kW	0,075	0,067

Dénomination		PE1 Pellet	
		32	35
Consommation de courant auxiliaire à 30 % de la puissance calorifique nominale (el_{min})		0,038	0,038
Consommation de courant auxiliaire en mode veille (P_{SB})		0,010	0,010
Classe d'efficacité énergétique de la chaudière		123	123
Indice d'efficacité énergétique IEE de la chaudière		A+	A+
Thermostat utilisé		Lambdatronic P 3200	
Classe du thermostat		II	II
Contribution du thermostat à l'indice d'efficacité énergétique d'une installation combinée	%	2	2
Indice d'efficacité énergétique IEE de la chaudière et du régulateur combinés[1)]		125	125
Classe d'efficacité énergétique de la chaudière et du régulateur combinés[1)]		A++	A++
Rendement annuel du chauffage ηs	%	83	84
Émissions annuelles de poussières du chauffage (PM)[2)]	mg/m³	9	10
Émissions annuelles de composés organiques gazeux du chauffage (OGC)[2)]	mg/m³	1	1
Émissions annuelles de monoxyde de carbone du chauffage (CO)[2)]	mg/m³	26	25
Émissions annuelles d'oxydes d'azote (NOx) du chauffage[2)]	mg/m³	134	140

1. Les indications relatives à l'indice d'efficacité énergétique IEE et à la classe d'efficacité énergétique de la chaudière et du régulateur combinés ne sont valables que si les composants de commande Froling, fournis de série avec la chaudière concernée, sont utilisés.
2. Les valeurs d'émission indiquées se rapportent à des fumées sèches avec une teneur en oxygène de 10 % et dans des conditions normalisées à 0 °C et 1013 millibars.
   Les valeurs d'évaluation indiquées ont été arrondies au nombre entier supérieur.
   Les valeurs marquées "<" représentent la limite de détection relative des méthodes de mesure utilisées ou des configurations d'appareils de mesure utilisées.

2 Accumulateur

L'ajout d'un accumulateur n'est en principe pas nécessaire pour un fonctionnement sans défaut de l'installation. Cependant, une combinaison avec un accumulateur est recommandable dans la mesure où celui-ci permet d'atteindre un prélèvement continu dans la plage de puissance idéale de la chaudière.

Pour un dimensionnement correct de l'accumulateur stratifié et de l'isolation des conduites (conformément à ÖNORM M 7510 ou à la directive UZ37), s'adresser à l'installateur ou à Froling.

Certaines directives prescrivent l'intégration obligatoire d'accumulateurs stratifiés. Des informations à jour concernant les directives figurent à l'adresse www.froeling.com.

Exigences pour la Suisse selon l'OPair Annexe 3, chiffre 523

Les chaudières à chargement automatique à granulés de bois d'une puissance calorifique de plus de 70 kW doivent être équipées d'un accumulateur de chaleur d'une capacité minimale de 25 litres par kilowatt de puissance calorifique nominale. Ces obligations de dimensionnement s'appliquent jusqu'à une puissance calorifique nominale de 500 kW.

Préparateur d'eau chaude sanitaire selon le Règlement (UE) 2015/1189 (directive sur l'écoconception)

Il est conseillé d'utiliser la chaudière avec un préparateur d'eau chaude sanitaire. Le volume conseillé de l'accumulateur = 20 x Pr, sachant que Pr est la puissance calorifique nominale à indiquer en kW.

Adresse du fabricant

Fröling Heizkessel- und Behälterbau GesmbH

Industriestraße 12
A-4710 Grieskirchen
+43 (0) 7248 606 0
info@froeling.com

Zweigniederlassung Aschheim

Max-Planck-Straße 6
85609 Aschheim
+49 (0) 89 927 926 0
info@froeling.com

Froling srl

Via J. Ressel 2H
I-39100 Bolzano (BZ)
+39 (0) 471 060460
info@froeling.it

Froling SARL

1, rue Kellermann
F-67450 Mundolsheim
+33 (0) 388 193 269
froling@froeling.com

www.froeling.com

fröling